

LES ENJEUX DE L'EDUCATION POUR LA PAIX

▪ L'éducation à la paix : un outil de prévention des conflits

L'éducation pour une culture de la paix et de la non-violence doit poursuivre des objectifs définis dans l'article 29 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant, à savoir :

« Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité des sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtones ».

L'éducation à la paix vise à inculquer aux enfants les valeurs universelles et des comportements qu'ils devront conserver durant leur vie, tels que la dignité, l'égalité, la liberté, la justice, la sécurité, la responsabilité et la solidarité, pour construire et faire vivre la démocratie. Ces valeurs transcendent les préoccupations locales et nationales dans la quête de la solidarité universelle.

L'éducation, un droit fondamental

L'éducation est un facteur clef du développement humain durable. Elle garantit à chacun le développement de sa personnalité, l'élévation du niveau de sa formation initiale et continue, l'insertion dans la vie sociale et professionnelle ainsi que l'exercice de la citoyenneté.

▪ La place de l'éducation en situation de crise

Les conséquences des situations de crise sur l'éducation :

- Baisse de l'offre éducative : les enseignants sont moins nombreux, les infrastructures sont endommagées ou détruites et la désorganisation des États ampute le budget disponible pour l'éducation.
- Baisse de la qualité de l'éducation : elle est déstabilisée et désorganisée.
- Baisse de la demande éducative : les familles choisissent de garder les enfants à la maison.

Les bénéfices de l'éducation en situation de crise :

- Elle aide à répondre aux besoins psychosociaux des élèves (sentiment de normalité et d'espoir en l'avenir).
- Elle représente un « canal » idéal pour réaffirmer les valeurs de paix, de tolérance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de protection de l'environnement.
- Elle est fondamentale pour la reconstruction des bases économiques, sociales et familiales du pays.

▪ Vers la paix : l'éducation, levier du développement

Le développement est une démarche qui s'inscrit dans la durée. L'éducation en est un élément clé.

L'école devient un facteur de rassemblement, de cohésion sociale d'une communauté. Ainsi conçue, l'école favorise l'expression, l'épanouissement et l'éveil de l'enfant. Elle développe son sens des valeurs, elle lui permet de préparer son avenir. Elle fait de lui un acteur de développement de son village, donc de son pays.

« Mettre en place une formation de qualité, avec une pédagogie adaptée, c'est une source de démocratie », propos d'une enseignante togolaise.

Ainsi la communauté a les outils pour construire demain. Elle apprend à maîtriser son environnement : gestion de l'eau potable, plantation d'arbres, règles d'hygiène et de santé. Elle va développer son village, avec peut-être la création de coopératives, d'artisanat, de commerce...

**L'école devient l'élément central d'un développement qui la dépasse.
Elle est le levier d'une éducation durable, vers la paix.**